



Credit à l'étranger - cessassion de paiment

Par **jonn7**, le **27/10/2008** à **19:59**

Bonjour,

Je vivais au Royaume Uni. J'y ai acheté un véhicule. Je suis depuis peu retourné en France. Le crédit contracté pour payer la voiture se passait bien jusqu'au jour où je suis revenu en France. Ma banque par mesure de sécurité a bloqué mon compte étant donné qu'une lettre leur était revenue (n'habite plus à cette adresse) la société qui prélevait mon compte n'a pas pu le débiter. Je les ai contactés afin de les prévenir de renouveler l'opération mais ils n'ont rien fait.

Le mois suivant ils n'ont pas débité mon compte non plus, j'ai donc essayé de les contacter mais les numéros que j'avais étaient invalides.

Après leur avoir envoyé une lettre recommandée pour leur demander de prélever mon compte comme d'habitude, ils m'ont renvoyé une lettre en me disant que je n'ai jamais répondu à leur lettre (alors qu'ils ne m'ont jamais rien envoyé) et me réclame la voiture et en plus de payer le reste des mensualités faute de quoi des actions seront menées à mon encontre.

J'ai été et je suis toujours honnête vu que je souhaite payer la voiture entièrement.

Mais qu'est-ce que je risque si je ne rend pas la voiture puisqu'ils ont mis fin à mon contrat?

Cordialement